

FO

LA FORCE SYNDICALE

Force Ouvrière

Voies Navigables de France

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 15 octobre 2015

DECLARATION PREALABLE au Comité Technique Unique Public de l'EPA-VNF du 15 octobre 2015

Madame la Directrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CT-U,
Camarades,
Nous avons décidé de ne pas siéger à ce CTU public.

A deux mois et demi du moratoire sur les logements de services, les agents ne savent toujours pas à quelle sauce ils vont être mangés. L'incertitude est source d'inquiétude, ce sont des foyers, des familles qui sont en attentes d'arbitrages ministériels trop tardifs, qui fixeront arbitrairement leurs avenir tant économique que social.

Il en est de même pour le projet stratégique. Vous prévoyez de nous le présenter à la fin du mois pour une consultation du CA fin novembre, nous vous demandons de nous envoyer très rapidement les documents de manière à préparer efficacement cette réunion qui ne peut être qu'une simple présentation. L'avenir de la voie d'eau, les missions et les emplois des personnels en dépendent.

On savait l'EPA VNF et le MEDDE générateurs d'emploi précaire, seraient-ils maintenant créateurs de misère.

Concernant vos engagements lors de la création de l'EPA et de la négociation sur le PTETE :

Quand est- il du déplafonnement de la PTETE à hauteur de celle des DIR ? Nous vous rappelons que vous vous étiez engagé à négocier auprès de notre ministère de tutelle le déplafonnement de la PTETE courant 2015.

Concernant l'action sociale :

Force Ouvrière constate que les promesses tenues pour vendre la création de l'EPA VNF, sont caduques. Mais nous le savions et c'est une des raisons pour lesquels nous n'avons pas signés le protocole.

En effet, la participation aux frais de repas à hauteur de 1,22 € est dérisoire, comparé aux collègues de certaines DREAL ou à certaines catégories de personnel bénéficiant de ticket restaurant, d'autant plus que de nombreux agents n'en bénéficient pas.

Il en est de même pour les frais de déplacements où la communauté de travail se construit sur des traitements discriminants.

Concernant le point d'information sur la PFR et l'ISS :

Force Ouvrière constate de nouveau qu'aucun documents ne nous a été transmis, alors que vous vous étiez engagés à le faire.

Force Ouvrière a toujours dénoncé la PFR, alors que d'autres s'en félicitaient.

La moyenne du coefficient de la PFR imposée pour l'année 2015 a une évolution par rapport à 2014 de 0,05 ... c'est-à-dire ... rien !

Pour **Force Ouvrière**, il est évident que le régime indemnitaire des agents est gelé, à l'image du point d'indice qui n'a pas augmenté depuis plusieurs années !

La mise en place du RIFSEEP ne va pas améliorer le sort des agents publics, puisqu'il ne permettra une révision du montant global perçu par l'agent qu'au bout de 4 ans, si l'agent, de plus, n'a pas eu de promotion ou de mobilité !

Force Ouvrière réclame une augmentation des taux de base de l'ISS et de la PSR.

Pour finir, nous ne pouvons qu'être satisfaits des négociations qui ont abouti à la reconduction des accords signés avec le CGCV, la FNASCE, et l'ASCE pour permettre à nos enfants et aux agents de profiter pleinement de leurs prestations.

Les élus **Force Ouvrière** au CT-U
représentant le personnel de l'EPA-VNF.